



École secondaire
de la Rencontre

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 7 novembre 2023

À 18 h 30

Au local 273

Procès-verbal

Sont présents :

Nom	Groupe représenté
• Édith Bélanger	Représentante des parents
• Mélanie Leclerc-Desrosiers	Représentante des parents
• Maryse Morin	Représentante des parents
• Nathalie Pelletier	Représentante des parents
• Andréanne Richard	Représentante des parents
• Zhoé Cardinal	Représentante des élèves
• Marilou Caron	Représentante des élèves
• Karine Godbout	Représentante de la communauté
• Marjorie Lamarre	Représentante de la communauté
• Denis Bois	Représentant des enseignants
• Michèle Chouinard	Représentante des enseignants
• Isabelle Moreau	Représentante des enseignants
• Nathalie Moreau	Représentante du personnel de soutien
• Johanne Fournier	Représentante du personnel professionnel

Sont également présents à la table du conseil :

• Mathieu Pelletier	Directeur
• Mélanie Vaillancourt	Directrice adjointe (observatrice)

Est absente :

• Nelly Leblanc	Représentante des élèves
-----------------	--------------------------

1- Mot de bienvenue et vérification du quorum

La séance est ouverte à 18 h 30. M. Mathieu Pelletier souhaite la bienvenue et débute la séance. Il constate le quorum et ouvre la séance.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Isabelle Moreau et appuyé par Mme Mélanie L.-Desrosiers, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3- Adoption et suivi du procès-verbal, séance tenue le 3 octobre 2023

Sur proposition de Mme Andréanne Richard et appuyé par Mme Édith Bélanger, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 30 mai 2023 tel quel.

4- Situation financière du fonds 1 et 2 au 31 octobre 2023

- Déficit pour l'année scolaire 2022-2023 de 76 441 \$. Ce déficit est relié, en majorité, à la baisse majeure de clientèle vs l'engagement des enseignants (bassin) entre le mois de mars et le mois d'août 2022.
- Allocation MAO : 6 994 \$
- Perfectionnement des enseignants : résiduel des années antérieures : 5 291 \$ s'ajouter celle de 2022-2023 de 5 381 \$. Total = 10 762 \$
- M. Mathieu Pelletier présente les nouvelles allocations (en gris) que nous avons reçues en date du 31 octobre 2023. Il présente aussi les dépenses encourues au 31 octobre 2023 pour les fonds 1 et 2.
- Les soldes de début pour certains comités (fonds 2) seront investis afin d'essayer de diminuer le solde.
 - Jaguars : Ex. Achat de bouteilles d'eau réutilisables pour les élèves de 1^{re} secondaire et nouveaux élèves ;
 - Musique : iPads pour la classe ;
 - Bal : Il y a plus de dépense que de revenu en 2022-2023 car nous avons acheté des housses de chaises et nappes afin d'éviter d'avoir des coûts de location ;
 - Radio : Achat en système de son pour l'auditorium
- Solde du fonds 2 :
 - Libre : 28 848.74 \$
 - Réserve à des comités : 32 772.06 \$
 - Total : 61.620.80 \$

5- Plans d'intervention adaptés aux besoins des élèves pour l'année scolaire 2023-2024

Total de plan d'intervention : 77 pour l'année scolaire 2023-2024 d'actifs (environ 27% de la clientèle) dont 30 pour les élèves en adaptation scolaire (obligation d'avoir un PI). Aucun élève en modification de parcours.

Tous les élèves en adaptation scolaire ont un PI.

Les plans d'intervention du primaire sont reconduits au secondaire.

Les parents ont reçu une lettre pour mentionner que le plan d'intervention déjà mis en place en 2022-2023 est poursuivi en 2023-2024. Celui-ci sera analysé selon les nouveaux besoins des élèves. Une rencontre ou appel téléphonique sera fait pour les changements.

6-

Mesure d'encadrement cellulaire

Directive ministérielle :

Elle vise à interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire, sauf lorsque cette utilisation est requise par les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant, par l'état de santé d'un élève ou par les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Proposition de la mesure d'encadrement :

Comme l'école fournit un ordinateur portable pour chacun de ses élèves, le cellulaire, ses écouteurs ou son appareil mobile (montre intelligente, etc.) n'est plus requis pour des activités pédagogiques à l'aide du numérique en classe. Ainsi, l'élève doit laisser son cellulaire, ses écouteurs ou son appareil mobile (montre intelligente, etc.) **dans son casier** sur les heures de cours ou l'élève doit laisser son cellulaire **complètement éteint** dans la boîte prévue à cet effet en classe avant le son de la cloche et pourra récupérer son cellulaire dans la boîte après la cloche de fin de période.

Trajectoire d'intervention :

L'élève qui a son cellulaire en sa possession en classe devra remettre le cellulaire à l'enseignant. L'enseignant apporte le cellulaire à la fin de la période au secrétariat.

Trajectoire d'intervention	
1 ^{re} offense	L'élève perd son cellulaire pour une journée complète d'école. Il le récupère en fin de journée et le ramène au secrétariat le lendemain matin pour compléter sa journée. Le parent de l'élève est avisé.
2 ^e offense	L'élève perd son cellulaire pour 5 jours d'école. Il le remet au secrétariat chaque matin dès son arrivée récupère à la fin de chaque journée à 15h30. Le parent est avisé.
3 ^e offense	L'élève perd son cellulaire pour 30 jours d'école. Le cellulaire sera remis au parent seulement. L'élève remet son cellulaire au secrétariat chaque matin dès son arrivée et le récupère à la fin de chaque journée à 15h30.
4 ^e offense	L'élève perd son cellulaire pour le reste de l'année scolaire sur les heures de cours. Le cellulaire sera remis au parent seulement. L'élève apporte son cellulaire tous les matins au secrétariat et le récupère à la fin de chaque journée à 15h30.

La proposition de mesure d'encadrement est adoptée à majorité par les membres du conseil d'établissement.

7-

Activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)

7.1 Théâtre – Mardi 21 novembre 2023 : Éléves de 4^e secondaire. L'activité du 21 novembre a été annulée vu l'annonce de la grève du personnel scolaire afin d'éviter des coûts et ne pas participer. L'enseignante fera la recherche pour réserver une autre date. L'horaire sera à déterminer.

7.2 Salon du livre – 10 au 14 avril 2024 : Tous les élèves de 1^{re} secondaire et quelques élèves intéressés. Le départ se fera à 7h30 aux églises des villages et à l'école et le retour se fera vers 18h aux églises des villages, sur la 204 et à l'école.

Les changements à l'horaire sont acceptés à l'unanimité.

8-

Programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)

8.1 Activités à l'éducation à la sexualité : M. Pelletier présente les activités organisées par Mme Geneviève Harvey-Miville dans le cadre de son mandat d'AVSEC.



* Contenu

À LA SEXUALITÉ 2023-2024

SECONDAIRE 1

Transition vers C.C.Q
Collaboration au niveau de
certaines thématiques
Poursuite de certains thèmes
précédents

SECONDAIRE 2

Transition vers C.C.Q
Collaboration au niveau de certaines
thématiques
Poursuite de certains thèmes précédents

SECONDAIRE 3

Vie affective et amoureuse
ITSS et grossesse
Agir sexuel
Stéréotypes et normes
sociales

SECONDAIRE 4

Agir sexuel
ITSS et Grossesse
Vie affective et amoureuse

SECONDAIRE 5

Vie affective et amoureuse
ITSS et grossesse
Globalité de la sexualité

Autres projets

AVSEC 2023-2024



BALADO DU MOIS

Partage mensuel de balados qui traitent de différentes thématiques qui touchent les adolescents

PROJETS BÉNÉVOLAT

Panier de Noël (activités pour amasser de l'argent ainsi que participation à la préparation des paniers).

Chorale de Noël
(Visite des différentes résidences pour personnes âgées)

Autres activités à venir

PROJET ESPRIT-SPORTIF

Qu'est-ce que l'esprit sportif?
Projet réalisé en collaboration avec la psychoéducatrice et l'enseignant d'éducation physique.
Projet réalisé par les élèves pour les élèves

PASSAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE

Journée découverte au secondaire
Mois du Passage Primaire-Secondaire
Réflexion sur les meilleures pratiques

AUTRES...

Animation d'ateliers
Accompagnement d'élève
Participation à différents comités

be yourself

Genevieve Harvey-Miville -AVSEC-

9- Bulletin 1^{re} étape – Mardi 14 novembre 2023

9.1 Rencontre de parents – Jeudi 16 novembre 2023 de 18h30 à 21h et mercredi 22 novembre 2023 de 16h à 18h
Les bulletins seront remis lors de la soirée du 16 novembre 2023 en présentiel et seront envoyés aux parents par courriel et déposés sur Mozaïk-Parent le 17 novembre en matinée.
Pour le 22 novembre, un suivi sera fait en lien avec la grève annoncée pour le personnel scolaire. Celle-ci pourrait être annulée.

10- Campagne de financement – Voyage 2023-2024

Présentation des campagnes de financement des différentes activités de l'école.
Voyage New York : Vente de produits des Gâteries de la Mie (5 000 \$) et soirées cinéma (3 800 \$)
Voyage Toronto : Fromage (2 700 \$) et autres campagnes à venir. Un courriel vous sera envoyé pour approbation. Il avait été offert les beignes, mais il y a déjà une campagne identique pour un autre voyage.
Voyage Europe : Ventes de cônes de jujubes (5 700 \$), beignes Krispy Kreme (2 500 \$) et billets pour Secondaire en spectacle (2 200 \$).
Campagne pour tous les élèves de l'école : Chocolat Lamontagne (15 900 \$).
Album et bal des finissants : Commanditaires des entreprises de la région (3 000 \$ à 6 000 \$).
Les campagnes ci-haut mentionnées sont acceptées à l'unanimité.

11- Rapport du comité de parents

Mme Mélanie Leclerc-Desrosiers était absente lors de la rencontre.

12- Rapport du gouvernement étudiant

- Vente de brownies au profit des paniers de Noël.
- Journée pyjama (tu paies et tu as le droit de porter ton pyjama toute la journée) ou don.
- Nouveau chandail pour les équipes de la RSEQ (projet de loi).
- Concours SRAC
- Halloween : La maison hantée, les bacs dégueux, Défi Évasion, tarot ont été très appréciés.

13- Correspondance

Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Le document a été envoyé par courriel.

14- Divers

Aucun


15- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 5 décembre 2023 à 18 h 30.

16- Levée de l'assemblée

À 20 h 15, proposée par M. Denis Bois et appuyée par Mme Nathalie Moreau de lever l'assemblée.

Adopté le 5 décembre 2023


Mathieu Pelletier
Directeur


Mélanie L.-Desrosiers
Présidente


Date